

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-955

présenté par

M. Pierre-Henri Dumont, M. Bazin, Mme Ramassamy, M. Thiériot, M. Schellenberger et M. de la
Verpillière

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.